

MELROSE AVENUE, au nord de la rue Sherbrooke.
 MELROSE AVENUE, au nord du C. P. R.
 MELROSE AVENUE, au nord de la rue Sherbrooke.
 REGENT AVENUE, au nord du C. P. R.
 WILTON, au nord du C. P. R.
 CHEMIN DE LA COTE ST-ANTOINE, depuis l'avenue Décarie aux limites de la ville de Westmount.
 WESTERN AVENUE, depuis l'avenue Prud'homme à l'avenue Décarie.
 MARCIL AVENUE, au nord du C. P. R.
 MARCIL AVENUE, au nord de la rue Sherbrooke.
 MARCIL AVENUE, depuis la rue Sherbrooke au Chemin de la Côte St-Antoine.

OLD ORCHARD AVENUE, près du Chemin de Lachine.
 OLD ORCHARD AVENUE, au nord du C. P. R.
 MARECHAL AVENUE

HIGHLAND AVENUE, au nord de la rue Sherbrooke.
 HIGHLAND AVENUE, au nord du C. P. R.
 HIGHLAND AVENUE, au nord du Chemin de la Côte St-Antoine.

CHEMIN DE LACHINE, depuis la rue Prud'homme à la rue Minto.

sont complétés et les rôles sont maintenant déposés au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné à son bureau dans les dix jours de cette date sans autre avis.

W. ROBB,
 Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
 Hôtel de Ville,
 Montréal, 30 mai 1911.



CITE DE MONTREAL

Soumissions pour pavages et trottoirs permanents et travaux s'y rattachant

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées aux Commissaires et déposées à leur bureau, à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi, jeudi, le 15ème jour de juin 1911, pour la confection de PAVAGES ET TROTTOIRS PERMANENTS et l'exécution des travaux s'y rattachant, tels que spécifiés ci-dessous et décrits plus au long dans les cahiers des charges et les formules de soumissions, qui pourront être obtenus avec tous les renseignements nécessaires au bureau de l'Inspecteur de la Cité, à l'Hôtel de Ville. Toutes soumissions qui n'auront pas été faites sur les susdites formules et qui n'auront pas été mises dans les enveloppes imprimées, qui seront fournies à cette fin, seront écartées.

Les soumissions seront:

1o. Pour la confection de pavages en granit et en pavés artificiels, en asphalte ou en tous autres matériaux de pavage convenables.

Les soumissions pour la confection de pavages avec des matériaux autres que pavés en granit, pavés artificiels ou asphalte, devront être accompagnés du cahier des charges préparé par le soumissionnaire, autrement elles seront écartées.

2o. Pour la pose de dalles de pierre pour trottoirs et passerelles ainsi que pour la pose de bordure en pierre.

La plus basse ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les soumissions seront décachetées par le Bureau des Commissaires, en présence des intéressés à leur assemblée régulière, dans leur salle de délibérations, à midi, jeudi, le 15ème jour de juin 1911.

Par ordre du Bureau des Commissaires,

L. N. SENECAI,
 Secrétaire.

Bureau des Commissaires,
 Hôtel de Ville,
 Montréal, 1er juin 1911.

REGENT AVENUE, north of C. P. R.

WILTON, north of C. P. R.

COTE ST. ANTOINE ROAD, from Décarie Avenue to limits of Westmount City.

WESTERN AVENUE, from Prud'homme to Décarie Avenue.

MARCIL AVENUE, north of C. P. R.

MARCIL AVENUE, north of Sherbrooke street.

MARCIL AVENUE, from Sherbrooke street to Côte St. Antoine Road.

OLD ORCHARD AVENUE, near Lachine Road.

OLD ORCHARD AVENUE, north of C. P. R.

MARECHAL AVENUE

HIGHLAND AVENUE, north of Sherbrooke street.

HIGHLAND AVENUE, north of C. P. R.

HIGHLAND AVENUE, north of Côte St. Antoine Road.

LACHINE ROAD, from Prud'homme Avenue to Minto street. are completed and are now deposited in the office of the undersigned in the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment are required hereby to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,

City Treasurer.

City Treasurer's Office,

City Hall,

Montreal, 30th May, 1911.



CITY OF MONTREAL

Tenders for permanent pavements and sidewalks and work in connection.

SEALED TENDERS addressed to the Board of Commissioners and deposited in their office, in the City Hall, will be received up to 12 o'clock, noon, on Thursday the 15th day of June 1911, for the construction of PERMANENT PAVEMENTS AND SIDEWALKS and works in connection with the same, as named below, and more fully described in the specifications and forms of tender, which may be obtained with all necessary information at the office of the City Surveyor, in the City Hall, and no tender will be entertained unless submitted on the said forms and enclosed in the envelopes supplied for the purpose.

Tenders will be for:

1o. For the construction of pavements in granite and artificial paving blocks, in asphalt or in any other suitable paving materials.

Tenders for the construction of pavements in materials other than granite blocks, artificial blocks, or asphalt, must be accompanied by specifications, prepared by the tenderer, otherwise such tender will not be considered.

2o. For the laying of Flagstone sidewalks and crossings and the laying of Curbstone.

The lowest or any tender will not necessarily be accepted.

The tenders will be opened by the Board of Commissioners in the presence of the interested parties, at their regular meeting in their Board room at 12 o'clock, noon, on Monday the 15th day of June 1911.

By order of the Board of Commissioners.

L. N. SENECAI,
 Secretary.

Board of Commissioners Office,

City Hall,

Montreal, June 1st, 1911.